

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE DES PETITS LUTINS INC.		Date d'inspection Le 23 juillet 2026	
Nom de l'établissement Halte des Grands lutins		Numéro de permis 909002	
Adresse Unité 2 385 rue Principale Nigadoo NB E8K 3R6		Numéro de téléphone (506) 480-0426	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 35	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

- Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
- Ratio est respecté durant la visite
- Les médicaments sont rangés sous clé dans la cuisine et hors de portée des enfants
- Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé dans une armoire facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants
- Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichés dans l'endroit où la nourriture est préparée
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les collations et le repas sont fournis par l'exploitant, les parents reçoivent le menu au moins 3 jours avant de les servir.
- Pendant le congé d'été, les enfants emmènent leurs dîners et collations de la maison. Une glacière se retrouve dans la boîte à dîner sinon, le contenu est remisé dans le réfrigérateur.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié.
- Des zones d'ombre dans le parc extérieur sont fournies par des abris fixes, des arbres et le bâtiment.

Observations : Ce matin les enfants ont eu la visite de leur agent pédagogique, ils ont fait des activités et jeux à l'extérieur, les enfants m'ont fièrement expliqué les jeux qui ont été faits. Durant ma visite les enfants ont mangé leur dîner et ils sont passés à une période de jeux libres.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 juillet 2026
Date

original signé par
Marie Frenette

Le 23 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"